

FESTA PAA 5

Désinfection des griffes



- Désinfectant à base d'acide peracétique et de Peroxyde d'Hydrogène (5000 ppm d'APA)
- Spécialement formulé pour la désinfection des griffes, les lactoducs et le petit matériel en fromagerie.
- Convient pour une utilisation pour la désinfection et le blanchiment du linge.



FESTA PAA 5

FESTA PAA 5 est un désinfectant à base d'acide peracétique pour la maitrise de l'hygiène à la ferme du matériel de traite, des faisceaux trayeurs et du petit matériel en fromagerie.

FESTA PAA 5 convient pour une utilisation en additif liquide pour la désinfection et le blanchiment du linge.

Ce produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

Conforme au cahier des charges du 5 janvier 2010 concernant le mode de production biologique d'animaux d'élevage et complétant les dispositions des Règlements CE n° 834/2007 et n°889/2008.

Ne convient pas pour une application ni en tant qu'auxiliaire technologique ni en tant qu'additif alimentaire.

COLUMN TO THE PROPERTY OF THE

FESTA PAA 5

UTILISATION:

Aspect

Appliquer une solution de FESTA PAA 5 en trempage ou pulvérisation à une concentration comprise entre 0.2 et 0.5% à l'intérieur des faisceaux trayeurs, à température ambiante.

liquide clair incolore

Pour la désinfection des lactoducs, utilisation à froid à une concentration de 0.5%.

Fiche d'identité :

Aspect	ilquide ciaii incolore
Densité	1,15 ± 0,02 (20°C)
pH	1
Viscosité	
DLUO	1 An
Conditionnement	10 / 22 / 60 / 200 / 1100 Kg
Matière active	Acide peracétique (n° CAS 79-21-0) à 5% (57g/litre). Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 27,8% (314g/litre)
Désinfection	Désinfectant autorisé par le ministère de l'écologie sous le numéro : 9800539 BACTERICIDIE à 0,05 % pour locaux de stockage (dont parois), matériel de laiterie, matériel de stockage, matériel de transport. Produits d'origine végétale (POV), Produits d'origine animale (POA), TP4 EN1276 - 5 Min - 20°C Règlement Biocide 528/2012 UE. Autres usages biocides, Type de produit (TP) n° : 2 - Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides 3 - Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire 4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux 5 - Désinfectants pour eau de boisson
Stockage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Craint le gel.

Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez le centre anti-poison de Nancy (03 83 32 36 36).